

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHÂTELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

BUREAUX: 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION: 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

Bulletin météorologique — AVRIL
Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

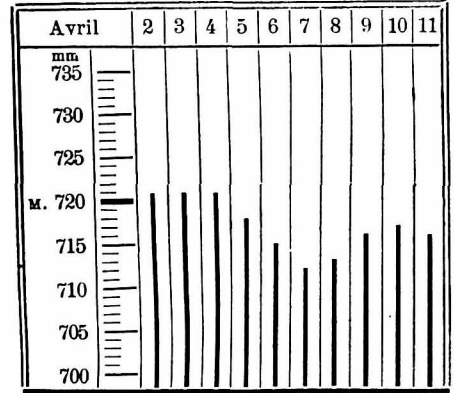
OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

MOYENNE	MINI-MUM	MAXI-MUM	Baromètre MOYENNE	Rain tombé	Vent domin.	DIR.	FOR-CE	ÉTAT DU CIEL
11.0	6.6	18.0	716.0	0.5	var.	faibl.	nuag	

Orages à l'Ouest de midi à midi et quart et de 1 h. 8 m. à 2 1/4 h. avec pluie d'orage de 2 h. à 2 h. 45 m.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0 suivant les données de l'Observatoire

Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 719^m,6



STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m.)

9	9.6	6.5	16.0	682.3	E	faibl.	clair
10	9.7	7.5	16.5	683.5	O	»	nuag

NIVEAU DU LAC:

Du 11 avril (7 h. du m.):	429 m. 850
Du 12 »	429 m. 870

PUBLICATIONS COMMUNALES

Commune de Colombier

Les porteurs d'obligations de l'emprunt de la Commune de Colombier, du 31 juillet 1889, sont informés que les obligations n° 157 et 300 sont sorties au tirage au sort de ce jour pour être remboursées dès le 31 juillet prochain à la Caisse communale ou à la Banque cantonale neuchâteloise.

Dès cette dernière date, les susdites obligations cesseront de porter intérêt.

Colombier, le 31 mars 1892.

Conseil communal.

COMMUNE DE PESEUX

La Commune de Pesieux met au concours la fourniture de 11 tables d'école, dernier système Mauchain, et de 12 tables et bancs pour école infantine.

Adresser les soumissions au Conseil communal jusqu'au 19 avril prochain.

Pesieux, le 11 avril 1892.

Conseil communal.

IMMEUBLES A VENDRE

A vendre ou à louer de suite une propriété sise sur la route de Neuchâtel à St-Blaise; la maison comprend deux logements avec toutes dépendances, jardins, remises, écurie. Pour renseignements s'adresser à MM. Court & C^e, changeurs.

A vendre en ville, un maison en bon état, trois étages, six logements. Rapport 6 %. S'adresser J. B. 6, poste restante.

DOMAINE

à vendre ou à louer, dans le Vignoble neuchâtelois, pour St-Martin 1892, de la contenance d'environ 40 poses. S'adresser au bureau de la Feuille d'avis qui indiquera. 140

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

VENTE DE BOIS

Samedi 16 avril, la Commune de Neuchâtel vendra aux enchères les bois suivants, situés dans sa forêt du Chanet du Vauseyon:

- 80 stères hêtre,
- 12 » sapin et chêne,
- 2 tas de piquets chêne,
- 3 billons chêne,

Rendez-vous à 9 heures, à Champagnol.

VENTE DE BOIS

Mercredi 13 avril 1892, dès 8 heures du matin, la Commune de Valangin vendra, par voie d'enchères publiques, les bois ci-après désignés:

- 105 billons.
- 80 charpentes.
- 150 stères bûches sapin.
- 3 stères bûches hêtre,
- 2 billes hêtre,
- 16 » chêne.
- 7500 fagots.

La vente des bois de service ne commencera qu'à partir de 10 h. du matin. Rendez-vous devant l'Hôtel de la Couronne.

Valangin, 7 avril 1892.

Conseil communal.

Vente de bois

Lundi de Pâques 18 avril, la Commune de Neuchâtel vendra aux enchères les bois suivants situés dans ses forêts de Chaumont, environ:

- 300 stères sapin,
- 100 stères hêtre,
- 60 stères chêne,
- 20000 fagots,
- 10 tas de piquets chêne,
- 20 tas de perches sapin,
- 10 s ères plane en rondins, pour tourneurs.

Rendez-vous à 9 heures à la maison du garde, au Plan.

VENTE DE MOBILIER

Pour cause de départ, le citoyen Emile Taponnier exposera en vente par voie d'enchères publiques, le lundi 18 avril 1892, dès les 9 heures du matin, dans la maison de l'hoirie de Charles D'Ivernois, près la gare de Colombier, les objets suivants:

Mobilier de chambre à coucher Louis XVI, comprenant un lit acajou avec sommier et trois-coins, une table de nuit, un lavabo, une armoire à glace;

Quatre tables, un guéridon, une chaise poutif, sept chaises usagées, un canapé antique, un certain nombre de tabourets, étagères, deux lits en fer avec sommier et trois-coins, un lavabo, trois cartels, garnitures de cheminée sujet en bronze, tableaux à l'huile et divers, un lustre, candélabres, glaces, cave à liqueurs, lampes à suspension, un potager, batterie de cuisine, vaisselle et verrerie, ainsi que quantité d'autres objets dont on supprime le détail.

Pour renseignements, s'adresser au citoyen Louis Ducret, à Bôle, près la gare de Colombier. (N 1194 Ce)

Boudry, le 8 avril 1892.

Greffe de paix

ANNONCES DE VENTE

GRANDE BRASSERIE NEUCHÂTEL

SALVATOR

en fûts et en bouteilles.

Magasin W. AFFEMANN, marchand-tailleur

11, Place du Marché, 11

Pour hommes:

VÊTEMENTS et PARDESSUS confection.

Pour jeunes gens et enfants:

Immense choix de costumes, formes nouvelles et à des prix modérés.

Une série de costumes laine pour ENFANTS, restant de l'année passée, seront vendus aux prix de fabrique.

PANTALONS mi-laine et coton au prix de fabrique.

CHEMISES blanches et en couleur, cols rabattus et droits, pour toutes les bourses.

Grand assortiment de CRAVATES haute nouveauté.

FAUX-COLS & BRETÈLLES

W. AFFEMANN.

ALFRED DOLLEYRES

11, Épancheurs — NEUCHÂTEL — 11, Épancheurs

Assortiment complet dans tous les Rayons, prix beaucoup meilleur marché que partout ailleurs, mais sans escompte.

- Tissus (Quadrillé) pour robes, extraordinaire, largeur 100 centimètres 0 65
- Tissus (Mousseline laine) pour robes, à dessus et bon teint 0 95
- Tissus (Beige) pour robes, occasion, largeur 100 centim. 1 --
- Tissus (Vélos) pour robes, rayure anglaise, le mètre 1 50
- Tissus (Lawn Tennis) pour robes, dernière fantaisie, largeur 100 centimètres 1 60
- Tissus (Côte de cheval) pour robes, 100 centimètres de large 1 65
- Tissus (Beige vigoureux) pure laine, 25 nuances, 100 centimètres de large 1 60
- Tissus (Cheveron) pour robes, 100 centimètres de large 1 70
- Tissus (Lawn Tennis) armure pour robes, dernière fantaisie, largeur 100 centimètres 1 95
- Tissus (Voile Larme) pour robes, dernière fantaisie, largeur 100 centimètres 2 30

CONFECTIONS, choix très coquet.

- JAQUETTES
- MANTES
- VISITES
- IMPERMÉABLES
- PAREPOUSSIERE
- JUPONS
- BLOUSES

Rayon de deuil, mi-deuil, au grand complet.

- 50 pièces Mérinos noir, pure laine, larg. 100 cm. depuis 1 25
- 50 pièces Broché noir, dernière création, 100 cm. depuis 1 50
- 15 pièces Tissus à jour, pour Robes.

30 pièces Cotonne extra forte, largeur 100 cm., prix unique 0 75

A. DOLLEYRES

11, Épancheurs — NEUCHÂTEL — 11, Épancheurs

Toujours belle Maculature à 35 centimes le kilo, au bureau de cette feuille.

BIJOUTERIE
HORLOGERIE
ORFÈVRE
JEANJAQUET & Cie.
Ancienne Maison Fondée en 1833
Beau choix dans tous les genres

A. JOBIN
Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHÂTEL

DEMANDEZ LES
POTAGES **MAGGI**
complets

Pois, Riz-Julienne, Tapioca-Julienne, Parmentier, Bonne femme, Orge, Blé vert, roussi, etc., chez F. GAUDARD, Faubourg de l'Hôpital.

SAINT-BLAISE
Maison Virchaux-Serment, haut du village

Grand choix d'œufs pour Pâques, à 85 cent. la douzaine. Fromage de l'Emmenthal et de la Gruyère, 1^{re} qualité. Fromages gras et maigres à des prix très modérés. Se recommande, M^{me} TOBLER.

A vendre le bicyclette de la tombola du Vélo-Club. Oratoire n° 1. 3^{me} étage, à gauche.

Pour cause de santé, à vendre une belle

BICYCLETTE
caoutchoucs creux
S'adresser à M. Walzer, bureau des postes, Neuchâtel.

CUISINE POPULAIRE
Moulin 18 Wolksküche Moulin 18

Repas à la ration, cantines à emporter.
Dîner à 45 centimes (soupe, pain, légumes et viande).

Salle réservée aux pensionnaires payant fr. 1.50 par jour.

ŒUFS

Œufs frais du pays, teints en toutes couleurs et marbrés. Prière de s'inscrire à l'avance.

LAITERIE DES FAHYS
15, Rue Saint-Maurice, 15

Photographie. Tous les bains et solutions à des prix modérés.
Savon à détacher, fait disparaître toutes les taches sur le drap.
Engrais artificiel, p^r fleurs en pots.
Malaga doré. Importation directe. La bouteille fr. 1.50.

PHARMACIE A. DONNER
Grand-rue, Neuchâtel

IMMENSE CHOIX
D'ŒUFS DE PAQUES
— en tous genres —
CHEZ
JULES GLUKHER-GABEREL
9, Faubourg de l'Hôpital, 9

A VENDRE des moutons gras et des brebis avec leurs agneaux. S'adresser à M^{me} Petitpierre-Dittes, bas du village, Saint-Blaise.

ALFONSO COOPMANS & C^{ie}, DE COME

Succursale à Neuchâtel, Place du Marché.

Vente en gros. **VINS D'ITALIE** Vente en mi-gros.

Vente à l'emporter aux prix suivants :

Vin rouge de Toscane,	55 et 60 c.	Vin blanc de Caserta,	50 c.
> > du Piémont,	60 et 70 c.	> > de Toscane,	55 c.
> > de Nardo (terre d'Otrante) 80 c.	> > du Piémont,	> > de Sicile,	70 c.
> > de Chianti,	85 c.		

Vins de coupage rouges et blancs de 13 à 14 degrés.

Vins fins en bouteilles : Barolo, Barbera, Chianti, Nebbiolo, Lacryma Christi rouge et blanc, Falerno rouge et blanc, Castel-Carnasino, Muscat de Syracuse, Marsala, Asti moussoux, Vermouth de Turin (Martinazzi), Vermouth au Barolo (spécialité).

Cognac — Malaga —

On livre à domicile par 6 litres au moins. — Tous nos vins sont analysés par le laboratoire cantonal. — Les analyses sont à disposition des acheteurs.

Le gérant, **Georges STUSSI.**

ATTINGER FRÈRES, éditeurs
NEUCHÂTEL

Vient de paraître :

DU LANDSTURM

Lettre aux jeunes et aux vieux

Par A. T.

Une brochure in-8° : 50 Centimes.

Maintenant que la participation de toute la population à la défense du sol a atteint son plus grand développement par l'organisation du Landsturm, il est utile et nécessaire pour tous, jeunes et vieux, pour les femmes même, de connaître la portée vraie de leur rôle en cas de guerre, rôle un peu exagéré ou faussé par les considérations des premiers temps de l'organisation. Une plume des plus autorisées s'est chargée de faire cette exposition en peu de pages dans la brochure que nous annonçons. (H. 900 N.)

A vendre chez Mlle Duruz, à Saint-Aubin, **perroquets et canaris**, cage et perchoir.

SEMENS

A vendre, chez Fréd. Verdan, aux Isles, près Areuse, du **seigle de printemps**, pour semens.

OCCASION

A vendre un superbe **baquet noir**, incrusté, dessus en marbre blanc, style Louis XVI.

S'adresser, pour le voir, au magasin A. Perregaux, Faub. de l'Hôpital 1.

Fumier de ferme à vendre, quatre wagons, gare Auvier ou Neuchâtel. Prix raisonnable. S'adresser à **Dumont-Matthey**, Casardes n° 14, Neuchâtel.

A VENDRE

Deux bonnes jeunes vaches, 100 quintaux de foin, un char à brecette sur ressorts, un char à pont, léger, sur ressorts.

Un jeune homme bien recommandé et connaissant les travaux agricoles est demandé.

S'adr. à Jules Vouga, à Cortaillod.

Appareils photographiques

Plaques Smith, 3 rapidités.
Plaques « l'Avenir », extra rapides.
Plaques opales.

Papiers à la belloïdine,
Excelsior, aux sels de platine.

Th.-M. Luther
3, Place Purry, 3

12 Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel

L'HÉRITIÈRE

PAR

HENRY GRÉVILLE

Le lendemain matin, dès huit heures, Aristide, avant de se rendre à son bureau, s'engagea dans les rues qui grimpent vers le haut de Montmartre. Après avoir gravi les marches raides de la rue Chappe, il entra dans une maison délabrée, mais assez propre, qui semblait avoir connu de meilleurs jours.

— Peut-on demeurer sur un perchoir pareil ? pensa Bellet en montant jusqu'au quatrième étage de l'escalier très clair, qui prenait jour sur la rue.

Tout essoufflé de son ascension, il frappa à une porte étroite, où une carte de visite clouée portait imprimé le nom de Gustave Merlin, et au-dessous, écrit au crayon : Bazoche.

— Entrez ! dit une voix musicale.

Il entra et referma la porte derrière lui, car il n'aimait pas les courants d'air.

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

MAISON DE COTONNERIE-TOILERIE

Reçu un très grand choix de **Cotonnes Vichy**, larg. 100 c/m., depuis 80 cent. le mètre.

Toiles blanches et écruées à tous prix. Magnifique choix de **Crettonnes meublées** depuis 60 cent. le mètre.

Guipures pour petits rideaux depuis 40 cent. le mètre.

Pour catéchumènes : beau Mérimos noir, larg. 100 c/m., fr. 1.50 le mètre.

Crin animal depuis fr. 2 le kilog.

Crin d'Afrique, 1re qualité, à 40 cent. le kilog.

Plumes et duvets.

Se recommande,

J.-M. SIGRIST,
rue de l'Hôpital n° 19.

A VENDRE 2 lits complets, 2 secrétaires, 1 canapé, 2 tables rondes, 1 commode, 6 chaises jonc avec pieds tournés, et un grand buffet, le tout en très bon état. S'adresser à Auguste Gerber, menuisier, Pesoux.

PETITE BRASSERIE

SALVATOR

APPARTEMENTS A LOUER

A louer à **Bôle**, à partir du 1er juin pour l'été ou pour toute l'année, un appartement de trois chambres, cuisine et dépendances, en partie meublée si on le désire. Jardin; vue magnifique sur le lac et les Alpes. S'adresser à Mme Mairet, à Bôle.

A louer tout de suite, pour circonstances imprévues, un petit logement de deux pièces, cuisine et dépendances. Eau et gaz dans la maison. S'adresser au magasin rue des Moulins 15.

A louer pour St-Jean

rue Pourtalès, plusieurs appartements de 2 à 5 pièces. S'adresser Étude H. L. Vouga, notaire.

Pour Saint-Jean 1892

Un 1^{er} étage de quatre chambres, cabinet, cuisine, cave, bûcher, à la rue des Moulins, près du funiculaire Ecluse-Plan. S'adresser à **J.-Albert Ducommun**, agent d'affaires, à Neuchâtel, Trésor 9.

A louer, pour le 24 juin, à des personnes tranquilles, un logement de 5 chambres et dépendances, bien situé et en bon état d'entretien. S'adresser, dans la matinée, à **Vieux-Châtel 9, 2^{me} étage.**

A louer pour St-Jean, rue des Chavannes 7, un logement d'une grande chambre, cabinet, cuisine et dépendances. S'adresser, pendant la matinée, à **Mme Jacot Scheffer**, Avenue du Crêt 14.

A remettre, au centre de la ville, pour la St-Jean, un logement de six chambres, cuisine, chambre de bonne et dépendances. S'adresser à l'Étude Wavre.

A louer, pour le 1^{er} mai, une petite maison indépendante, composée de trois chambres, mansardes, cuisine et dépendances. S'adresser au Dépôt des Postes, à Monruz.

161 Pour Saint-Jean, à louer, à la Grand'rue, un petit logement de deux chambres, cuisine et dépendances. S'adr. au bureau d'avis.

théon, émergeaient en masses énormes d'un océan de maisons grises; les fumières matinales, éclairées par un joli soleil d'hiver, s'enroulaient au pied des églises comme l'encens des encensoirs, les toits miroitaient, la paillette d'un rayon dans une vitre éclatait çà et là, avec la gaieté d'un son de trompette.

— J'ai une vue ! répondit Bazoche, mais je n'ai que cela. Pas de feu, aujourd'hui.

— Il ne fait pas très froid, dit Bellet, en manière de consolation, en fourrant ses mains dans ses poches.

Il chercha de l'œil où s'asseoir, mais l'unique chaise était occupée par l'Enchanteur, qui ne témoignait aucun désir de s'en priver pour lui. Ce que voyant, Aristide se dirigea vers la couche basse, soigneusement faite, composée d'un lit-cage, d'un matelas et d'un mince couvre-pied qui cachait les draps.

— Ne marche pas sur mes feuilles, dit Bazoche en le suivant de l'œil

— Qu'est-ce que tu fais ? Un gros travail ?

— Un roman : quatre cents pages, en petits caractères. Ils en auront pour longtemps à le lire, va !

— Qui ça ?

— Les lecteurs du bienheureux journal qui le publiera en feuilleton.

— Quel journal ?

Pour Saint-Jean 1892

Un logement composé de six pièces, cuisine, cave, galetas, verger et jardin. Entrée indépendante dans le logement par le jardin ou par l'intérieur de la maison. Convientrait à une pension ou à une industrie. S'adresser à **J.-Albert Ducommun**, agent d'affaires, rue du Trésor 9, Neuchâtel.

A louer pour St-Jean, un logement de 3 chambres et dépendances. Eau sur l'évier. S'adr. confiserie Künzi-Falcy.

Pour Saint-Jean, Chavannes 8, logement de deux chambres, cuisine avec eau, cave et galetas. S'adr. au 1er étage.

A remettre à **Peseux**, pour le 24 juin, un appartement agréable, composé de cinq chambres, cuisine avec eau sur l'évier, cave, bûcher, mansardes et jardin ombragé; vue étendue sur le lac et les Alpes. S'adr. à Mme Rollier, route de la Gare, à Peseux.

A louer, pour St-Jean 1892

rue du Château 19, un vaste appartement de dix pièces, cuisine et grandes dépendances. S'adr. Étude Clerc.

A louer pour Saint-Jean un joli logement (rez-de-chaussée), composé de deux chambres, réduit, cuisine et dépendances. S'adr. à M. Alph. Wavre, notaire, ou à M. A.-V. Muller, Place d'Armes 2.

Pour le 24 juin ou plus tôt si on le désire, logement de 3 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser Rocher n° 24.

A louer : **immédiatement**, deux appartements de 2 pièces, et un de 3 pièces; — pour **Saint-Jean**, un de 4 pièces. Étude Brauen, notaire, Trésor 5.

A louer pour St-Jean le logement situé au second étage de la maison rue de l'Ancien Hôtel-de-Ville n° 2 S'adresser à **M. Albert Petitpierre.**

A louer pour la St-Jean, rue du Bassin n° 6, un beau logement de cinq pièces, chambre de fille et belles dépendances. S'adresser même maison, au 2^{me} étage.

A louer, à une personne tranquille, un petit logement au soleil, composé d'une chambre, cabinet et cuisine avec eau. S'adr. rue St-Honoré 10.

A louer, 2^{me} étage, logement d'une chambre, cuisine et dépendances, dès le 24 avril. S'adr. au magasin Porret-Eouyer.

CHAMBRES A LOUER

A louer une belle chambre meublée avec pension S'adresser l'faubourg du Crêt 19, rez-de-chaussée.

A louer de suite une belle chambre meublée, Avenue du Crêt 12, 3^{me} étage.

A louer une chambre meublée, rue du Seyon 11, 2^{me} étage.

Chambre et pension pour un jeune homme. Avenue du Crêt 4, 3^{me} étage, à gauche.

A louer, pour de suite, une jolie grande chambre. S'adresser au Café du Jura.

A louer une chambre meublée. S'adr. Industrie 24, 1^{er} étage.

A louer une chambre meublée, indépendante. S'adresser Faubourg du Lac 8.

A louer une chambre meublée. On donnerait aussi la pension. Rue Purry 6, 1^{er} étage.

A louer de suite plusieurs chambres meublées. S'adresser Port-Roulant 6.

A louer de suite chambre meublée avec pension. Rue Pourtalès 5, 2^e étage.

L'Enchanteur fit un geste de parfaite insouciance.

— Cela ne me regarde pas, dit-il froidement.

— Alors, les affaires vont bien ? demanda Bellet un peu désappointé.

Bazoche appuya son coude sur la table et fixa sur lui le regard de deux yeux bleus très ouverts et très honnêtes.

— Ça t'ennuie, hein ? fit-il.

— Mais non, ça ne m'ennuie pas du tout; tu sais bien que je me réjouis toujours de ce qui te fait plaisir...

— Farceur ! dit Bazoche, avec une expression plus amère que celle que Léo avait mise sur le même ton. Tu as besoin de moi ? Dépêche-toi; je ne puis pas perdre mon temps; mon temps, c'est de l'argent, une fois par hasard, sans que cela m'engage à rien. Qu'est-ce qu'il te faut ?

— Eh bien, fit Aristide, non sans hésitation, voilà : je voudrais me remettre à la poésie...

Bazoche éclata de rire; les feuilles éparées autour de lui s'envolèrent et tombèrent sur le plancher, pendant qu'une toux creuse remplaçait son rire. Aristide resta parfaitement calme.

— Ah ! tu veux te remettre à la poésie ? répéta Bazoche quand il se fut essuyé les yeux. Quelle drôle d'idée ! Tu as donc fait un héritage ?

Sans s'arrêter à relever cette plaisanterie inconvenante, Bellet reprit :

Chambres et pension pour messieurs, rue Pourtalès 7, au second.

Belle chambre meublée, avec pension si on le désire. Rue du Concert 2, au 3^{me}.

A un premier étage, belle chambre meublée, au soleil, pour un monsieur tranquille. Rue St-Honoré 10.

Jolie chambre meublée pour messieurs, Evole Balance 2, 3^{me} étage, à droite.

LOCATIONS DIVERSES

A louer pour la **Saint-Jean**, à la rue du Coq d'Inde, de jolis locaux à un 1^{er} étage, pouvant être spécialement utilisés comme bureaux ou ateliers. S'adr. à l'Étude Convert, notaire, rue du Musée n° 7.

On offre à louer, rue Pourtalès, un **grand magasin** avec cave au-dessous. S'adresser au Bureau de la Société Technique, rue Pourtalès 10.

MAGASIN situé au centre des affaires, à louer pour **Saint-Jean**. S'adres. boulangerie Obermuller, rue des Epancheurs.

A louer pour Saint-Jean, Evole 8, un local pour entrepôt. S'adr. au 2^{me} étage.

ON DEMANDE A LOUER

On demande, pour Saint-Jean, un logement de une chambre ou deux, cuisine et dépendances, si possible à un rez-de-chaussée. Dame seule. Envoyer les offres par écrit Avenue de la Gare 21.

On demande un logement composé de deux pièces, au rez-de-chaussée, dans l'intérieur de la ville. S'adr. à M. Lemétayer, Vauseyon 3.

OFFRES DE SERVICES

Une jeune fille allemande, bien recommandée, désire trouver une place dans un petit ménage. S'adresser à Mme Althaus, boucherie, rue Fleury 20, ville.

Une cuisinière d'un certain âge cherche à se placer de suite pour faire un petit ménage, de préférence où il n'y a pas d'enfants. S'adresser rue des Chavannes 3, au second.

Un jeune homme de 18 ans désire se placer comme cocher chez un particulier. S'adr. Pertuis du Sault 8, 1^{er} étage.

Une Bernoise de 20 ans cherche à se placer dans un petit ménage où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. S'adres. à M^{me} Langenstein, à Boudry.

Une jeune Bernoise voudrait se placer tout de suite, dans une famille pour faire tout le ménage. S'adresser chez Mme Stauffer, rue des Chavannes 15.

Demande de place

Un jeune homme, Zuricois, robuste et connaissant à fond tous les travaux de la campagne, désire se placer chez un cultivateur, de préférence dans le canton de Neuchâtel. Ecrire en indiquant les conditions sous chiffre H. 1443 c. Z., à l'agence de publicité Haassenstein & Vogler, à Zurich.

Une jeune Allemande cherche à se placer de suite pour faire un petit ménage ou comme bonne d'enfants, avec occasion d'apprendre le français.

S'adresser à l'établissement de bains Avenue du Crêt, Neuchâtel.

— Pourquoi ne recommencerais-je pas à faire des vers ? Ça m'a réussi une première fois. Et j'ai dans ma poche quelque chose que je venais te montrer, parce que tes conseils...

Bazoche étendit la main avec le geste de Mucius Scévola.

— Ecoute, Bellet, dit-il, je veux bien faire affaire avec toi, mais, je t'en prie, point de belles façons, point d'hypocrisie. J'appelle un chat un chat; tu veux des vers ? J'en ai plein mon tiroir. Seulement... seulement, je te prévient qu'en ce moment-ci ils sont très chers !

— Pourquoi ? fit ingénument Aristide. La candeur semblait s'être réfugiée en son âme.

— Parce que je fais de la prose, de la prose payée, oui, monsieur ! Mon roman m'est payé !

— Par un journal ?

L'Enchanteur haussa les épaules.

— Je n'ai jamais pu faire imprimer une ligne payée sous mon nom, dit-il. tu le sais bien. J'ai vendu celui-ci à mon entrepreneur, qui le revend à... mais je ne veux pas te dire le nom. Et il y a des gens qui prétendent qu'on fait ça dans les prisons ! Est-ce que ça a l'air d'une prison ici ? je te le demande ! Voyons, n'aie pas l'air si ahuri ! Ce n'est pas la première fois que ça m'arrive, tu le sais bien ! Qu'est-ce qu'il te faut ? des vers d'amour, eh ?

— Pas précisément, fit Aristide en

Deux jeunes filles

cherchent place pour le 1^{er} mai pour faire la cuisine et les travaux du ménage. S'adr. à l'agence Haasenstein & Vogler, Saint-Imier, sous H. 1708 J.

UNE FILLE

Agée de 21 ans, Bernoise, de bonne conduite, qui a déjà servi, demande à se placer pour le 1^{er} mai, de préférence dans une maison où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. S'adresser à M. Arnold Rœthlisberger, à Soleure.

Une jeune Lucernoise cherche à se placer tout de suite pour tout faire dans un ménage. S'adres. à Mmes Delachaux, route de la Gare 4.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

On demande une fille pour s'aider au ménage et aux travaux de la campagne. S'adresser à Henri Buriquet, ferme de Vaudijon, Colombier.

On demande, pour un petit ménage soigné, une fille propre et active, sachant bien faire la cuisine. — Entrée de suite. S'adres. Avenue du Crêt 22, 3^{me} étage.

170 On demande un bon domestique-charretier. S'adr. au bureau de la Feuille.

On demande un bon domestique vigneron connaissant bien la culture de la vigne. S'adres. chez Emile Apothélox, à Pesoux.

169 On demande, pour le 1^{er} mai, une bonne cuisinière, active, connaissant tous les ouvrages d'un ménage soigné. S'adr. au bureau de la Feuille.

COCHER

On demande un bon cocher marié, parfaitement au courant du service. Entrée le 1^{er} mai. Inutile de se présenter sans d'excellentes recommandations.

Offres sous chiffre H. 899 N., à Haasenstein & Vogler, à Neuchâtel.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

On demande de suite, à la chapellerie Mornal, Place St-Gervais 17, à Genève,

une mécanicienne

qui serait au besoin nourrie et logée.

On cherche pour un pensionnat, jeune institutrice, française, diplômée et protestante. Caractère sérieux, extérieur agréable, prétentions modestes. Entrée en mai. Adresser offres par écrit avec certificats et photographie au bureau de la Feuille, sous chiffre C. B. 176.

EMPLOI

Une personne énergique, connaissant Neuchâtel et le canton, est demandée pour visiter les industriels et commerçants, et opérer un recensement. Salaire 100 fr., plus commission. Position pour un homme énergique et bon placier. Offres à case 7, à Neuchâtel.

CHERCHE institutrices, gouvernantes, etc Appoint: 400 à 800 fr. — Mme S. Scheithauer-Luginbühl (Neuchâteloise diplômée), à Dresde

On demande une assujettie et une apprentie tailleuses. S'adresser chez Mme L. Frech, rue du Seyon 7.

reprenant son assurance. Ce que j'ai commencé...

— Laisse-moi donc tranquille avec tes commencements, et au fait!

— C'est de l'admiration, mon cher, pas autre chose.

— Je vois ça! Un mariage, dis? Voyons, avoue-le! Il sera toujours temps de le nier ensuite.

— Mon Dieu! fit Aristide d'un air offensé, que tes plaisanteries sont de mauvais goût!

— Dame! on fait ce qu'on peut. J'ai l'esprit comme cela, moi! Nous disons de l'admiration, respectueuse?

— Très respectueuse.

— Blonde?

— Brune, avec des yeux noirs, le teint mat, et du plus grand monde.

— Ce sera plus cher, fit loyalement Bazoche en ouvrant son tiroir. Pardon, est-ce pour imprimer?

— Plus tard, oui, probablement, et certainement, même.

— Après versement de la dot... Ça se paye d'avance; ce n'est pas pour mes honoraires, ce que j'en dis, mais c'est par amour-propre. Quand ça doit être imprimé, je soigne davantage, tu comprends.

— Qu'est-ce que ça peut te faire, puisque ce n'est pas toi qui signes? fit Aristide un peu nerveux.

— Ça me fait énormément! Est-ce que je ne les vois pas? Imprimés sur

On demande, pour de suite, des ouvrières, assujetties et apprenties tailleuses. S'adresser à Mlles Cattin, Place Purry 7.

AVIS

On désire placer une fille de 18 ans, de bonne maison, dans une honorable famille ou chez une tailleuse du canton de Neuchâtel, où elle aurait l'occasion d'apprendre, outre la langue française, la couture nécessaire dans un ménage. Elle pourrait aussi aider dans le ménage. Entrée au mois de mai. Prière d'adresser les offres à Ed. Flückiger, notaire, à Madiiswil (canton de Berne). (H 2987 Y)

APPRENTISSAGES

Apprenties ou assujetties tailleuses trouveraient à se placer. Rue Purry 6, 1^{er} étage.

Fritz HUBSCHER, jardinier à Tivoli, demande un apprenti jardinier.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Recueilli un chien de chasse, sans collier. Le réclamer, dans la huitaine, contre les frais, chez le laitier, à Frochoux.

AVIS DIVERS

Eglise nationale

Les parents dont les enfants sont en âge et en état d'être admis à l'instruction religieuse comme catéchumènes en vue des fêtes de Pentecôte sont invités à les présenter aux pasteurs de la paroisse, mardi 19 avril, à la Chapelle des Terreaux, savoir:

les jeunes garçons à 8 h. du matin, les jeunes filles à 10 h. du matin.

Les jeunes gens qui n'ont pas été baptisés dans la paroisse française de Neuchâtel devront, autant que possible, être munis de leur certificat de baptême.

L'instruction sera donnée aux jeunes garçons par M. le pasteur DuBois, aux jeunes filles par M. le pasteur Morel.

ATTENTION

Le jour du Vendredi-Saint, les salons de coiffeurs

F. KRÊTER, (hôtel du Faucon), rue de l'Hôpital,

L. MERCK-JENNY (café du Mexique), rue de la Treille, resteront fermés.

Nous informons nos bonnes clientèles que nos magasins se ferment régulièrement la semaine à 8 heures du soir, et le dimanche, en été, à midi.

ATTENTION!

177 La personne à qui l'on offrirait à vendre une bague en or, portant les initiales A. M., est priée d'en informer le bureau de ce journal. — On en sera très reconnaissant.

PENSION-FAMILLE

Parcs 13, Villa Sarville, Neuchâtel.

joli papier, avec une belle couverture jaune... *Fragrances ambiantes!*... Ça n'avait pas mauvaise mine!

— Oh! Bazoche, ce n'est pas bien, ce que tu dis là! Dans les *Fragrances*, il y a des vers de moi!

— En es-tu bien sûr? Dans ce cas, ce ne seraient pas les meilleurs, rétorqua promptement Bazoche en prenant une feuille manuscrite dans son tiroir. Tiens, veux-tu ça?

Au moment de la laisser entre les doigts d'Aristide, il retira la feuille.

— Pardon, dit-il, payes-tu?

— Combien? fit Aristide d'un ton bourru.

— Le prix ordinaire: cent sous.

— Cent sous un sonnet! Tu ne donnes pas tes coquilles!

Bazoche réintégra le sonnet dans le tiroir.

— Tu n'es pas forcé d'acheter, mon cher! On n'est jamais forcé d'acheter des vers.

— Voyons, fit Aristide en s'humanisant, ne fais pas le malin! Tu as autant besoin d'en vendre que moi d'en acheter... peut-être plus, car je puis en trouver ailleurs...

— Pas d'aussi bien que les miens! rétorqua fièrement l'Enchanteur. Et la discrétion? Où en trouveras-tu une comparable à la mienne? Et la modestie silencieuse? Allons, donne tes cent sous.

Eglise nationale

La paroisse est informée que les cultes de vendredi prochain, jour de Vendredi-Saint, auront tous lieu, comme les années précédentes, au Temple du Bas, dans l'ordre suivant:

10 h. du matin, 1^{er} culte avec Communion;

3 h. après midi, service d'actions de grâces;

4 h. après midi, prière du Vendredi-Saint.

ENTREPRISE DE PAVAGES

Travail soigné et garanti.

F^s ORANGE, paveur

Industrie 22, NEUCHÂTEL

ÉCOLE

DE dessin professionnel et de modelage DE NEUCHÂTEL

Exposition des dessins et modelages au Collège de la Promenade, du dimanche 10 avril au dimanche 17 avril inclusivement.

Distribution des récompenses le samedi 16 avril, à 8 heures du soir, au Collège de la Promenade.

Cirque Lorch

Aujourd'hui mardi 12 avril 1892 à 8 heures du soir

Grande Représentation

avec nouveau programme.

Début de M. PHILADELPHIA avec

LE LION DRESSÉ

FAISANT DE L'ÉQUITATION

Le bureau de location est ouvert depuis 10 heures du matin

Avec considération,

Frères LORCH.

POUR PARENTS

172 Dans une pension-famille, située dans un beau quartier de la ville, on recevrait encore un ou deux jeunes gens.

Le bureau de ce journal indiquera.

M. E. PERRENOUD, Graveur

Est-ce dans la Bible, que vous dites si bien connaître, que vous avez appris à vous faire gagner votre vie par des jeunes gens en vous couvrant du nom de philanthrope?

Or, apprenez que tous les ouvriers, à quel métier qu'ils appartiennent, ont plus que du mépris pour ceux qui, comme vous, se servent de la religion comme couvre-manteau et exploitent le travail des jeunes gens. — Vous vous croyez au-dessus de la loi, nous espérons que tôt ou tard elle vous atteindra.

Au nom du Syndicat

des graveurs et guillocheurs de Neuchâtel, LE COMITÉ.

— Et si le sonnet ne me convient pas?

— Je t'en ferai un autre. Tu sais bien que je ne t'ai jamais trompé!

— Laisse-le-moi lire auparavant, insista Bellet en avançant la main.

Bazoche ferma le tiroir.

— Tu te méfies de moi? fit Aristide avec l'accent de l'innocence outragée.

— Parfaitement! Tu as une coquille de mémoire qui m'a joué des tours, dans le temps où je ne me méfiais pas.

Il y a dans ton volume, — je pourrais dire dans notre volume, — des vers que tu as signés et que tu n'as pas payés, mon loyal compère!

Bellet haussa légèrement les épaules, tira de son gousset une pièce neuve et la posa sur le bord de la table. Bazoche la prit, la fit tinter, la mit dans sa poche et présenta le sonnet à son Mécène, qui le lut sans sourciller.

— Eh bien! dit l'Enchanteur en faisant claquer ses lèvres comme un gourmet qui déguste un grand cru.

— Ce n'est pas mal! répondit négligemment l'acheteur en pliant la feuille de papier pour la faire entrer dans son portefeuille. Cela fera l'affaire.

Le coude sur la table, le menton appuyé sur la paume de la main, Bazoche le regarda d'un air railleur, où perceait une pointe de mépris.

— Au revoir, fit Aristide en prenant son chapeau.

ALLIANCE ÉVANGÉLIQUE

RÉUNIONS

DE

Préparation à la Fête de Pâques

Du lundi 11 au jeudi 14 avril

à 8 heures du soir

dans la Grande Salle des Conférences.

LUNDI 11 AVRIL:

Annonces de la Passion: Marc VIII, 27-33, et XII, 1-12.

MARDI 12 AVRIL:

La résurrection de Lazare: Jean XI, 1-46.

MERcredi 13 AVRIL:

Jésus-Christ devant le Sanhédrin: Jean XI, 47-57, XVIII, 13-14, 19-24; Matthieu XXVI, 59-68, XXVII, 1-2; Luc XXII, 63-71.

JEUDI 14 AVRIL:

Les sept parolés de Jésus sur la croix.

Tous les chrétiens sont cordialement invités à prendre part à ces réunions.

On chantera les Hymnes du Croyant.

EBENEZER-KAPPELLE

Rue des Beaux-Arts, 9

Von Palmsonntag bis Charfreitag, jeden Abend 8 Uhr,

GOTTESDIENST

Jedermann ist hiezu freundlichst eingeladen.

RÉUNION FRATERNELLE

Le Comité des Réunions fraternelles n'ayant pas eu connaissance des réunions de l'Alliance évangélique annoncées pour la semaine de Pâques, a décidé de remettre au mardi 19 courant la Réunion fraternelle qui devait avoir lieu mardi 12 courant.

Le Comité.

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHÂTEL

Promesses de mariages.

Paul-Henri Matthey-Henri, agriculteur et horloger, du Locle, et Emma Jeanjaquet, horlogère, de Neuchâtel; tous deux domiciliés à Couvet.

Eugène-Henri Herzog, employé de commerce, des Ponts, domicilié à Neuchâtel, et Aline Besson, Vaudoise, domiciliée à Lausanne.

Johann-Albert Hugentobler, facteur-postal, Thurgovien, domicilié à Wiedikon, et Pauline-Catharina Borel, de Neuchâtel, domiciliée à Enge (Zurich).

Naissances.

6. Fernand-Amal, à Paul-Gaston Clerc, mécanicien, et Marie-Louise née Duccomun.

7. Joseph, à Stephan Schwarz, journalier, et à Susanne-Emélie née Zahler.

9. George-Léopold, à Edouard Borel, horticulteur, et à Marie-Antoinette née Monti.

Décès.

9. Bertha-Emma, fille de François-Louis Rossel et de Marie-Albertine née Mühlenthaler, née le 7 novembre 1890.

11. Rose-Henriette née Besson, veuve de Louis Bedeaux, de Villiers, née le 24 juin 1813.

— Sans adieu, répondit le jeune poète. A propos, tu sais, je tiens aussi la nouvelle; il faut de tout dans mon petit commerce... la jolie nouvelle sentimentale... Viens un de ces jours, je t'en lirai une gratis... tu verras. Tu mets le siège devant une nouvelle conquête? En as-tu, de la chance! Tu vas de la blonde à la brune... Je suppose que c'est pour le bon motif? Autrement mes principes bien connus s'opposeraient... Papillon, va!

Aristide lui décocha un regard qui ne contenait aucun atome de bons sentiments et s'en alla, non seulement alléguant d'une pièce de cinq francs, mais assombrant bri par l'allusion de Bazoche à des entreprises antérieures, restées sans résultat. Quand reverrait-il la délicieuse inconnue pour laquelle il venait littéralement de se mettre en frais? Léo l'informerait sans doute de tout ce qu'il désirait savoir, mais force était d'attendre quelques jours...

Il expédia sa besogne de mauvaise grâce, en rognant de son mieux sur le temps qu'il devait à son administration, trouva mauvais le diner sa mère, et toute la soirée, à la brasserie qu'il affectionnait, fut pessimiste et paradoxal.

(A suivre.)

M. le Dr Burkhalter, à Thoune, écrit: « J'ai employé l'HEMATOGÈNE du Dr Hommel avec un succès surprenant dans le cas d'une petite fille âgée d'un an et atteinte de rachitisme et de scrofuleuse d'intensité moyenne. »
Prix par flacon: 3 Fr. 25. Dépôts dans toutes les pharmacies.

NOUVELLES POLITIQUES

Allemagne

Le Bundesrath a adopté le projet de loi déjà voté par le Reichstag sur les secours à donner aux familles des réservistes et soldats de la landwehr pendant les périodes d'instruction militaire. Aux termes de ce projet, les secours seront accordés, aux frais de l'empire, sur la demande des intéressés, sans qu'il soit besoin de produire un certificat d'indigence; ils seront quotidiens, de 30 % du salaire moyen local pour la femme du soldat et de 10 % pour chacun des autres membres de la famille, sans toutefois pouvoir être supérieurs à 60 % de ce salaire pour la famille tout entière. La loi entrera en vigueur le 1^{er} juillet prochain; mais elle pourra aussi être appliquée pendant les manœuvres qui auront lieu précédemment.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

M. Atthalin a de nouveau interrogé Ravachol qui lui a confirmé les précédentes déclarations qu'il lui avait faites relativement à sa culpabilité dans les explosions de la rue de Clichy et du boulevard Saint-Germain.

Ravachol est calme et parfaitement bien portant, contrairement à ce que les journaux avaient annoncé.

Il a reçu 5 fr. d'une personne charitable, qui lui a envoyé en même temps une petite brochure destinée à le convertir.

Le procès de Ravachol commencera le 25 avril.

On affirme que l'anarchiste Mathieu, complice de Ravachol, est réfugié à Londres, où il se trouve avec Pini.

L'anarchiste Charreyre a été condamné, à Saint-Etienne, par contumace, pour fabrication de fausse monnaie, par la cour d'assises de la Loire, aux travaux forcés à perpétuité.

Charreyre fabriquait de la fausse monnaie avec Ravachol. Il s'est réfugié à Barcelone.

Samedi a eu lieu la grande course de canots entre les universités d'Oxford et de Cambridge. La course a été gagnée d'une longueur de 1 mètre 20 cent. par l'Université d'Oxford.

La Société du crédit espagnol à Barcelone a suspendu ses paiements. Cet événement cause de vives alarmes dans la population.

On a arrêté à Dübendorf deux Italiens qui fabriquaient de fausses pièces de deux francs d'une imitation si imparfaite que la supercherie a été immédiatement découverte. Tandis qu'on les conduisait à la prison d'Uster, l'un de ces faux-monnayeurs a pu s'échapper et jusqu'à présent on n'est pas parvenu à retrouver ses traces. Le jour même de son incarcération, le second s'évadait également, mais il a été repincé le lendemain.

Une dépêche de Yokohama annonce qu'un grand incendie a éclaté à Tokio et y a fait des destructions immenses.

NOUVELLES SUISSES

Anarchistes. — On n'a pas connaissance au palais fédéral de l'arrivée en Suisse d'anarchistes expulsés de France. Contrairement à ce qu'ont publié les journaux français, il ne s'est pas trouvé un seul Suisse parmi les expulsés.

VAUD — La Revue de Lausanne écrit:

« Le Bund a publié contre M. Vessaz un article calomnieux, qui n'était du reste que l'édition revue et augmentée d'un article édité dans un journal de bourse allemand. »

M. Vessaz s'est fortement opposé à l'achat du Central. Déjà à ce moment des gens qui poussaient à cet achat l'ont menacé d'exploiter contre lui ses relations avec les financiers de la fusion, s'il ne changeait pas d'attitude. M. Vessaz est resté ferme et a maintenu son opposition. Aujourd'hui on se venge et l'on met à exécution les menaces faites alors. On se trompe si l'on croit par les injures détourner M. Vessaz de son chemin et

de son but. Mais la patience a ses limites, et sitôt que l'ordre sera rétabli au Jura-Simplon, M. Vessaz se chargera de confondre les calomnieux.

La tactique de la Revue est donc de solidariser le canton de Vaud avec les agissements financiers de M. Vessaz; ce note, ne contenant aucun démenti catégorique, est considérée comme un demi-aveu.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

La médaille et la montre du tir cantonal. — Nous avons déjà dit que le comité du tir cantonal neuchâtelois qui aura lieu au Loele du 7 au 15 août prochain, a décidé la frappe d'une médaille spéciale et la fabrication d'une montre particulière.

Le décor de la montre et celui de l'avers de la médaille sont l'œuvre de M. Fritz Huguenin-Jacot, décorateur au Loele; le dessin du revers de la médaille est dû à un autre artiste, mais il a été remanié et modifié par M. Huguenin frères, qui sont ainsi de plus en plus appréciés par leur talent artistique et leur habileté technique.

Aux termes des conventions qui viennent d'être signées, MM. Huguenin fourniront au comité du tir cantonal, d'une part, 1506 médailles, dont 6 en or, 1000 en argent et 500 en bronze, d'autre part, 100 boîtes de montres en vieil argent.

CHRONIQUE LOCALE

Ecole gratuite de dessin professionnel et de modelage de Neuchâtel.

Nous signalons à l'attention du public de notre ville une exposition bien modeste et gratuite, mais qui n'en est pas moins d'un haut intérêt, c'est celle des travaux de l'Ecole de dessin professionnel pendant les cours de l'hiver. Elle est ouverte depuis dimanche dans deux salles du rez-de-chaussée du collège de la Promenade. L'une contient les dessins artistiques, les modelages et les dessins techniques; l'autre les dessins d'architecture, et les épreuves de géométrie.

On ne peut contempler sans une agréable surprise les dessins et les modelages exécutés au cours donné par M. le professeur Fritz Landry, qui a eu pour assistant M. Jean Beauverd, instituteur. Parmi les cent-dix feuilles sur lesquelles se sont exercés les mains et les yeux de nos apprentis et de nos jeunes ouvriers, il en est qui accusent un vrai talent. Sans doute, toutes ne sont pas d'égale force, puisque parmi les vingt-sept élèves inscrits, il s'en trouvait un certain nombre qui n'avaient jamais dessiné, et aux quels il fallait enseigner les premiers éléments de cet art si attrayant, mais qui exige pour réussir une si persévérante application. Mais plusieurs anciens élèves étaient revenus prendre leur place des années précédentes et se ranger avec un joyeux courage autour de leur professeur; celui-ci, voyant leur ardeur et leurs progrès, a tenté une innovation destinée à faire époque dans l'histoire de notre école. Jusqu'ici, on se bornait à dessiner d'après le plâtre, chose déjà fort difficile quand on s'attaque à un buste ou à une statue. Cet hiver, pour terminer les cours, on a dessiné d'après le modèle vivant, et la plupart des essais exposés sont remarquables, en particulier les cinq épreuves de concours exécutées sans l'assistance du maître. Ces travaux, très sérieux, sont la meilleure preuve de l'utilité de cette école et du degré où peuvent atteindre les jeunes gens qui ne se bornent pas à en suivre les cours pendant un hiver seulement, mais poursuivent avec énergie une étude qui leur est chère et qui sera grandement utile à leur avenir.

Pareils progrès se manifestent dans les modelages, au nombre de 44, exécutés par 12 élèves, et parmi lesquels nous avons distingué des ornements, des figures, des médaillons-portraits, un torse remarquable et même un buste d'après le modèle vivant, d'une ressemblance frappante; chose qui ne s'est jamais faite dans l'école.

On peut juger de l'émulation qu'ont dû produire, parmi les élèves bien doués, de telles tentatives couronnées de succès. Aussi tout s'en est ressenti, dessinateurs, modelers, chacun paraît avoir rivalisé de zèle pour mettre à profit les heures trop courtes d'un enseignement de quelques mois.

Cette salutaire émulation se manifeste aussi dans l'ensemble des travaux provenant du cours technique donné par M. le prof. Lavanohy, avec M. Sollberger,

de la Fabrique de télégraphes, pour assistant. Les jeunes électriciens ont donné le branle, comme l'année dernière, et la plupart des élèves ont eu la bonne inspiration de les imiter dans leur exactitude, leur application que rien ne parvenait à distraire, et le soin qu'ils apportaient dans l'exécution de leurs dessins, la plupart d'après le modèle en nature et non d'après une gravure. Il y a, dans cette exposition de 139 feuilles, d'excellents dessins, faits non en vue d'attirer l'œil des visiteurs et de les épater, mais sans perdre de vue le but pratique et l'application au métier de l'élève. Nous avons compté parmi ces 139 dessins, 49 feuilles de croquis cotés, qui ont servi de point de départ à leur exécution. Cette méthode ne peut être trop recommandée.

Le cours de dessin d'architecture donné par M. Paul Bouvier, architecte, avec M. L. Lindhorst pour assistant, a fourni 112 dessins, dont 22 lavés. Ici encore on n'a pas cherché à jeter de la poudre aux yeux, puisque beaucoup de motifs ne sont tracés qu'au crayon; l'enseignement, s'adressant à des ouvriers, à des apprentis, devait leur fournir le plus rapidement et le plus simplement possible les connaissances nécessaires à leur métier, pour les faire sortir de la routine du manœuvre et les former au travail intelligent. Pourquoi les jardiniers, les charpentiers, ne reviennent-ils plus aussi nombreux qu'autrefois? Sans doute les encouragements des patrons ne resteraient pas inutiles, s'ils voulaient bien rappeler à leurs employés l'existence de l'Ecole et les excellents résultats qu'elle a produits.

Une exposition qui ne tire pas l'œil, c'est celle du cours de géométrie élémentaire et descriptive, ainsi que de toisé donné par M. le professeur Legrand-Roy, avec un zèle digne des plus grands éloges. Enseigner la géométrie pratique à 40 élèves, pendant tout un hiver, est une entreprise pénible, mais quand on parvient à les intéresser, à faire pénétrer dans leur esprit des notions si utiles et d'une application universelle, alors c'est un triomphe pour le professeur, et sa plus douce récompense. On peut voir, par le grand nombre de feuilles présentées, par les belles épreuves exposées, et par les corps en carton faits par les élèves, que M. Legrand-Roy n'a pas perdu son temps, ni sa peine, et nous l'en félicitons.

On sait que l'exposition, ouverte toute la semaine, est suivie d'une distribution de récompenses attribuées par un jury aux meilleurs travaux dans tous les cours. Elle se fera en cérémonie publique samedi prochain 16 courant à 8 h. du soir, dans la salle de chant du collège de la Promenade. L'intérêt que mérite une école destinée aux artisans de notre ville se traduira, nous l'espérons, par l'empressement d'assister à cette modeste solennité. L. F.

Chronique musicale. — Jeudi soir, intéressant et charmant concert dans lequel on a entendu un compositeur neuchâtelois exécuter lui-même ses œuvres. Le public a accueilli ces « primeurs » par des applaudissements mérités. Le trio en ré majeur de M. Lauber est, il est vrai, l'œuvre d'un jeune, voilà pourquoi la critique doit disparaître pour faire place à l'ami bienveillant. D'ailleurs l'œuvre entière émane d'un auteur qui fait preuve de talent; certains motifs bien amenés, plusieurs très heureusement trouvés, surtout dans l'*Allegro moderato*. Les œuvres d'art ont leur jour de vogue comme les toilettes des dames, dit-on parfois, eh! bien, nous croyons en la durée de vogue de la deuxième partie du trio, *Adagio con Variationi*; le thème qui nous rappelle étonnamment les mélodies slaves est écrit dans un style large, même puissant, et les variations sont un charmant dessin brodé sur le motif pour donner plus de charme, plus de coloris à la pensée; ici l'auteur a eu une belle inspiration. Le succès encourageant, très encourageant même pour M. J. Lauber, l'engagera, nous espérons, à nous donner de temps en temps l'occasion de le suivre dans ses progrès comme compositeur.

Au programme paraissait un nom nouveau, *Chaminade*. C'est une femme qui fait honneur à l'art musical français. La plupart de ses œuvres sont de petits chefs d'œuvres émaillés de traits ingénieux pour la voix, d'une belle sonorité et toujours harmonieux. Les dissonances les plus hardies lui sont permises, les septièmes diminuées ascendantes ou descendantes se croisent sans jamais déchirer l'oreille. C'est de la musique imitative toute d'impressions. Son étude pour piano l'*Autonne*, par exemple, exprime tant de choses!... nous parle d'impressions vécues, où passion, découragement puis consolation sont en jeu. Voilà de la musique qui émeut et vous poursuit longtemps encore. — Les deux solos de violoncelle sont venus faire un heureux contraste avec les chœurs de dames tous

délicieusement étudiés et nuancés. M. Monhaupt, sans avoir la grande puissance de sonorité de certains violoncellistes, joue cependant avec un sentiment profond; son jeu est intime, si nous pouvons dire ainsi, et laisse son auditoire sous le charme. — M. Borel aussi était admirablement en voix ce soir-là. Il nous a chanté deux airs d'opéra avec ce timbre de voix d'une pureté, et la diction parfaite qu'on lui connaît.

Ce concert, dans son ensemble, nous a prouvé une fois de plus que nous avons chez nous non seulement des amis des arts mais des artistes.

Plusieurs orages avec fortes pluies ont éclaté sur notre région hier, entre midi et 2 heures. Un observateur prétend que les orages d'avril mettent à l'abri des gelées pour la suite. Le dicton populaire veut que tonnerre d'avril mette du vin dans les barils. Heureuses perspectives!

Bourse de Genève, du 11 avril 1892

Actions	Obligations
Jura-Simplon. 111.25	3 1/2 fédéral
Id. priv.	3% id. ch. de f.
Central-Suisse	3% Gen. à lots 100. 1/8
N-E Suis anc.	S.-O. 1878, 4% 510. 1/8
St-Gothard	Franco-Suisse 454. —
Union-S. anc.	N.-E. Suis. 4% 514. 7/8
Banque fédér.	Lomb. anc. 3% 304. 7/8
Union fin. gen.	Mérid. ital. 3% 293. —
Paris de Sétif.	Douan. ott. 5%
Alpines	Prior. otto. 4%

Changes à Genève

Demandé	Offert	Argent fin au kilo
France	100.26 1/4	Londres . 144. —
Londres	25.20	Hambour 142.90
Allemagne 123.50	123.70	Francfort 146. —
		Esc. Genève 3%

Bourse de Paris, du 11 avril 1892

(Cours de clôture)	
3% Français	96.87
Ext. Esp. 4%	59.3/8
Hongr. or 4%	92.95
Italien 5%	89.45
Portugais 3%	27.1/2
Rus. Orient 5%	67.3/8
Turc 4%	19.75
Egy. unif. 4%	490.93
Crédit foncier	1182.50
Comptoir nat.	485. —
Bq. de Paris	618.75
Créd. lyonnais	757.50
Mobilier fran.	160. —
J. Mobil. esp.	87.50
Banq. ottom.	555. —
Chem. Autrich.	—
Ch. Lombards	216.25
Ch. Méridion.	607.50
Ch. Nord-Esp.	150. —
Ch. Saragosse	160. —

GRAND CONSEIL

Séance du 11 avril.

Ainsi que nous l'avions fait prévoir, le Conseil a décidé de siéger deux fois aujourd'hui, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 heures; les jours suivants, il siégera de 8 h. à 2 heures.

Le Conseil d'Etat présente un rapport au sujet d'un projet de loi sur l'assurance mutuelle obligatoire du mobilier. — Déposé sur le bureau.

Un autre rapport est présenté sur la concession des forces motrices du Ruau, à Saint-Sulpice, que demande M. Alph. Gilliéron. — Déposé sur le bureau.

Rapport sur une nouvelle disposition à ajouter à la loi sur la Banque cantonale, pour augmenter les moyens de contrôle, qu'un rapport présenté en 1886 trouve déjà insuffisants. — Le Conseil d'Etat retire pour un moment son projet de décret dont il renvoie la présentation jusqu'après la présentation d'une loi fédérale sur les billets de banque.

Rapport sur le recours du citoyen Isaac Wog contre la taxe d'impôt. Le Conseil passe à l'ordre du jour, car c'est au Conseil d'Etat seul qu'il appartient de juger en la matière.

Rapport sur la pétition demandant l'introduction de la crémation facultative; le rapport conclut à accorder l'autorisation de ce mode de sépulture. — Le Conseil vote le projet de décret qui introduit le principe de la crémation.

Rapport sur une demande de crédit de 1909 fr. 40 destinée à payer la quote-part de l'Etat aux frais d'établissement de neuf plans d'aménagement de forêts communales. — Le crédit est voté.

Rapport sur une pétition des Musiques militaires demandant une subvention annuelle de 15 fr., c'est-à-dire 3000 fr. pour l'année présente; le rapport est favorable à cette demande.

Dans la discussion qui suit la lecture de ce rapport, deux opinions sont manifestées. Il y a celle des orateurs qui soutiennent le projet, en disant que les musiques militaires reçoivent des ordres de marche du Département militaire cantonal, qu'elles ont des frais d'uniformes, qu'elles imposent à leurs membres, qui sont en général des ouvriers, de lourds sacrifices, qu'elles font plus de service militaire que les soldats, en raison des nombreuses convocations officielles qu'elles reçoivent, que le nombre de ces corps de musique est définitivement fixé à quatre: Neuchâtel, Colombier, le Loele et la Chaux-de-Fonds, que refuser de les subventionner alors qu'on les oblige à rendre des services, ne serait pas juste, enfin, que si d'autres sociétés

demandent à leur tour des subsides, on avisera.

Les adversaires du crédit demandent au nom de quelle justice distributive on subventionnerait ces quatre sociétés seulement, qui sont déjà privilégiées en ce que leurs membres n'ont ni l'obligation du service ni celle de la taxe militaires. Ce ne sont pas des musiques militaires que celles qui ne sont pas reconnues comme telles par la Confédération, qui ne marchent pas avec la troupe, et qui n'ont de plus que les autres que l'adjectif *militaire*.

Partagent la première manière de voir: MM. A. Perret, Morel, conseiller d'Etat, E. Lambelet, J. Berthoud, Petitpierre-Steiger et Cornaz; y sont opposés: MM. F. Soguel, Alph. DuPasquier, C.-A. Bonjour, Yersin, F. Bovet, M. Coullery, combattant le crédit, demande en quoi ces musiques sont militaires. « Reçoivent-elles des ordres de marche du Département militaire fédéral? Non. Donc ce ne sont pas des musiques militaires, ce sont des musiques du Conseil d'Etat. Au banc des Conseillers d'Etat on entend une voix dire: « C'est une impertinence! »

Au vote, le crédit est rejeté par 33 voix contre 29.

Vient ensuite le premier débat sur le projet de loi concernant les déficits des chemins de fer régionaux. Le Conseil est d'accord sur la nécessité de faire quelque chose, mais il se divise sur la proportion dans laquelle l'Etat et les Communes auront à participer au paiement des déficits, et sur les facteurs d'après lesquels l'Etat établirait entre les Communes intéressées, la répartition de la somme totale à payer. Le projet fixe la part de l'Etat à 20%; il prend, comme facteurs de répartition, les recettes des gares de chaque Commune et le montant de la subvention de chaque Commune à l'entreprise du Régional.

Le débat est très long; commencé dans la séance du matin, il se prolonge assez avant dans celle de relevée. Les orateurs, fort nombreux, se partagent sur la question de la part de l'Etat, que quelques-uns, M. Soguel en tête, voudraient voir porter à 50%. La dépense de l'Etat serait encore moindre que les services rendus par les régionaux. D'autres, comme M. J. Berthoud, se demandent où cette loi nous conduirait et au-devant de quels chiffres de déficits à solder nous irions? La plupart se prononcent contre le second facteur, qui pèserait lourdement sur des communes dont les sacrifices ont été bien grands déjà. Comme causes des déficits, on indique surtout les intérêts des obligations, les exigences poussées trop loin du département fédéral et les devis mal faits des régionaux.

Le projet est pris en considération; il restera déposé sur le bureau durant les trente jours réglementaires.

* * *

Le Conseil entend le rapport présenté par M. Stucky, de la Commission financière sur les comptes et la gestion du Conseil d'Etat pendant l'exercice 1891.

Les dépenses se sont élevées à fr. 3,159,696 40; les recettes, à 3,209,346 fr. 17 c. Il y a un boni de 49,649 fr. 77. La fortune de l'Etat, avoir net, qui était 31 décembre 1890 de 3,846,596 fr. 80, n'était plus au 31 décembre 1891 que de 3,743,681 fr. 26. Il y a une diminution de 102,915 fr. 54. La dette flottante ascende à 93,667 fr. 30.

Le rapport a cinq postulats, par lesquels le Conseil d'Etat est invité à étudier:

1. La prélèvement de 125,000 fr. sur les recettes de l'alcool pour les verser au fonds de réserve et de secours des communes.
 2. La régularisation des frais de déplacement des employés de l'Etat.
 3. La construction à la Chaux-de-Fonds d'un bâtiment de prison et peut-être de préfecture, si la chose se peut.
 4. Un règlement disciplinaire sur la conduite des enfants en classe et hors de l'école.
 5. Des mesures pour éviter les longues détentions préventives.
- Le rapport conclut à ce que la gestion soit approuvée, aussi bien que les comptes, dont décharge serait donnée au Conseil d'Etat.

* * *

Le président lit une motion, signée J.-A. Dubois et consorts, demandant l'autorisation du Conseil pour l'ouverture des travaux du tronçon de route entre la Chaux-de-Fonds et le Basset; puis il lève la séance à 5 heures.

Aujourd'hui, la session a été reprise à 8 heures.

Poursuite et faillite. — Dans le but de faciliter le travail des offices de la poursuite, le département de justice recommande aux créanciers ou à leurs représentants:

a. D'envoyer aux offices, pour l'avance des frais d'un commandement de payer, des timbres-poste de 40 centimes si l'avance est de 80 centimes, de 1 franc et de 50 centimes si l'avance est de 1 fr. 50; pour les frais d'une saisie, des timbres de 1 franc.

b. De ne pas coller ces timbres sur les réquisitions, mais de les mettre dans les enveloppes.

DERNIÈRES NOUVELLES

Wengernalp. — L'assemblée générale des actionnaires du chemin de fer de la Wengernalp a ratifié le rapport pour 1891. L'exploitation pour le 1^{er} juillet 1893 est assurée.

Société des Sciences naturelles. — La Société vaudoise des Sciences naturelles a décidé de recevoir en 1893, à Lausanne, la Société helvétique des Sciences naturelles. M. le prof. Rénévier a été désigné comme président.

Zurich. — La Société des architectes de Zurich a décidé d'adresser au comité de la Tonhalle et au Conseil communal une protestation énergique contre l'appel d'architectes étrangers pour l'élaboration des plans de la nouvelle Tonhalle de Zurich.

Grisons. — A Maladers, aucun citoyen suisse n'a pu ou n'a voulu accepter les fonctions de chef de section. C'est un étranger, un Prussien, qui remplit cet office. Voilà qui est bizarre.

On cite d'autre part un fait tout aussi curieux. Le bourgmestre de la petite ville d'Albrugg, dans le grand-duché de Baden, est un citoyen suisse.

Berne, 11 avril.

Le chiffre des souscriptions à l'emprunt de huit millions 4% du chemin de fer Central suisse s'élève à vingt millions environ, ce qui nécessite une réduction des souscriptions au 40%.

Saint-Gall, 11 avril.

Dans la commune de Schauben trois paysans ont trouvé une cartouche de dynamite, probablement perdue par un ouvrier italien. Ils l'ont si bien manipulée qu'elle a fait explosion. Tous trois ont été blessés, le premier assez dangereusement à la tête, le deuxième a eu deux doigts emportés et le troisième n'a eu que des brûlures sans gravité.

Sierre, 11 avril.

Un grand incendie a éclaté cette après-midi à Chaley, village de mille habitants, près de Sierre. Vers sept heures du soir plus de cinquante maisons étaient déjà la proie des flammes. Le bureau des postes est détruit, mais l'église a pu être préservée. L'incendie continue.

Cinq cents personnes sont, à la suite de cet incendie, dans la misère la plus complète.

Constantinople, 11 avril.

D'après des nouvelles de Scutari, une collision sanglante a eu lieu entre les troupes turques et des Albanais, dans le district de Dircowitza, à cause du paiement de l'impôt de guerre pour l'exemption du service militaire. Il y a eu plusieurs tués et blessés.

Mademoiselle Cécile Bedaux a la profonde douleur de faire part à ses parents et connaissances du grand deuil qui vient de la frapper par le décès de

Madame Rose-Henriette BEDAUX née BESSON,

sa chère mère, que Dieu a rappelée à Lui, aujourd'hui 11 avril, à 5 heures du matin, à l'âge de 79 ans, 10 mois.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mercredi 13 courant, à 1 heure.

Domicile mortuaire: Neuchâtel, Avenue du Crêt n° 16.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Monsieur Fritz Rognon et ses enfants, à Romanshorn, Monsieur Eugène Rognon, à Paris, Monsieur et Madame Schmid-Rognon et Madame Bastin-Rognon, à Neuchâtel, ont la douleur d'annoncer la mort de

Madame EMMA ROGNON,

leur chère épouse, mère, belle-sœur et nièce, décédée le 9 avril 1892.

Imprimerie H. WOLFRATH & C^o